



# République Française

## Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-BC2026\_001-DE



**Bureau communautaire du 2 février 2026**

### **Objet : Convention de partenariat avec la Préfecture, financement poste d'intervenant social en gendarmerie - Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)**

**Numéro de délibération : BC2026\_001**

L'an deux mille vingt six, le deux février, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 janvier 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle Municipale de Mazeray sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Maurice PERRIER, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Philippe BARRIERE, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

**Absents excusés ayant donné procuration :**

**Absents :**

Alain FOUCHER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Cyril CHAPPET, Frédéric EMARD

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

**Assistaient à la séance :**

ROSIER Renaud  
GUIBERTEAU Cécilia  
GENEAU David  
GROS Véronique  
GROLEAU Karine  
HOUET Patricia  
REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**

En exercice : 26  
Quorum : 14  
Présents : 21  
Votants : 21  
Pouvoirs : 0

**Publication (affichage) ou notification du :**

# Convention de partenariat avec la Préfecture financement poste d'intervenant social en gendarmerie - Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

Vu la délibération n°CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu la convention relative au dispositif d'Intervenant social en gendarmerie (ISG) signée le 18 Juin 2019 entre le préfet, le parquet de Saintes, le commandement du groupement de gendarmerie départementale de Charente-Maritime et le président de Vals de Saintonge Communauté, ayant fait l'objet d'une délibération au conseil communautaire du 25 mars 2019,

Considérant la nécessité d'actualiser celle-ci par une convention triennale,

Considérant que la proposition, jointe, précise à l'article 7 portant sur les financements, que l'intervention de l'Etat se fera au moyen des crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD),

Considérant les enjeux que représente l'exercice de cette mission sur le territoire des Vals de Saintonge pour les habitants et les élus,

Considérant l'affectation de cette mission à temps complet, depuis le 1er juillet 2024,

Considérant que la demande de subvention afférente s'élève chaque année à 33 % des moyens affectés : masse salariale et ensemble des frais liés à l'exercice de la mission, déterminés annuellement.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- d'autoriser le président à signer la convention triennale de partenariat avec la préfecture de Charente-Maritime, le parquet de Saintes et le groupement départemental de la gendarmerie de Charente-Maritime, concernant la mission d'intervenant social en gendarmerie,
- d'autoriser le président à faire les demandes de subvention au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), telle que défini dans la convention de partenariat,
- d'autoriser le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026  
Reçu en préfecture le 05/02/2026  
Publié le 09/02/2026  
ID : 017-200041689-20260202-BC2026\_001-DE



Fait à Saint-Jean-d'Angély,